

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS: Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — 10 — — 13 — Trois mois, — 5 25 — 7 50

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

Table with 2 columns: DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES and DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS. Includes departure times and service types like Poste, Direct, Omnibus, Express.

PRIX DES INSERTIONS: Dans les annonces... 20 c. la ligne. Dans les réclames... 30 — Dans les faits divers... 50 — Dans toute autre partie du journal... 75 —

Chronique Politique.

Le Times constate que les associés d'une entreprise malheureuse se séparent rarement après la conclusion aussi bons amis qu'auparavant. Il fait le tableau de la défaite infligée aux trois puissances par la Russie.

600,000 soldats et avec la mission de redresser les torts faits aux nationalités, va-t-elle perdre la renommée acquise et tomber au niveau de l'Angleterre en entrant dans la vie prosaïque des affaires?

une position équivoque. Mais il serait faux de conclure de l'échec de la diplomatie à une guerre inévitable. Quelque chaleureuses que soient les sympathies de la France pour la Pologne, elles ne sont pas plus chaleureuses que celles de l'Angleterre.

sonnes qui se trouvaient à une certaine distance, on vit deux ou trois individus s'éloigner rapidement du lieu du meurtre; l'un d'eux portait une blouse et une casquette.

LA REVENDICATION DE L'HONNEUR. ROMAN HISTORIQUE (Suite.) Quelques minutes après, ces hommes entraient dans le corps de logis de la ferme et se trouvèrent bientôt en présence de la servante.

— Le berger, le page, la fille de basse-cour aussi sont partis. — C'est possible... Mais Jean Loysel est ici, dans la chambre à côté, et si vous ne vous en allez pas, je vais l'appeler.

dans votre gorge et qu'il n'en sorte plus. — Une fois, passe; mais ne recommencez pas. — Mais si vous n'êtes pas des...

— Nous les connaissons... Mais nous aimons la compagnie... Et s'il vous répugne de nous précéder, vous nous suivrez... Mais nous tenons à être accompagnés par vous.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

DISCOURS

Prononcé par S. M. L'EMPEREUR à l'ouverture de la session législative, le 5 novembre 1863.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS.

La réunion annuelle des grands corps d'Etat est toujours une occasion heureuse qui rapproche les hommes dévoués au bien public et permet de manifester la vérité au pays.

La franchise de nos communications mutuelles calme les inquiétudes et fortifie nos résolutions. Soyez donc les bien-venus!

Le Corps-Législatif a été renouvelé pour la troisième fois depuis la fondation de l'Empire, et pour la troisième fois, malgré quelques dissidences locales, je n'ai qu'à m'applaudir du résultat des élections.

Vous m'aviez tous prêté le même serment, il me répond de votre concours; notre devoir est de faire promptement et bien les affaires du pays en restant fidèles à la Constitution qui nous a donné onze années de prospérité et que vous avez juré de maintenir.

L'exposé de la situation intérieure vous montrera que, malgré la stagnation forcée du travail dans certaines branches, le progrès ne s'est pas ralenti.

Notre industrie a lutté avec avantage contre la concurrence étrangère et devant des faits irrécusables, les craintes suscitées par le traité de commerce avec l'Angleterre se sont évanouies.

Nos exportations, dans les huit premiers mois de l'année 1863, comparées à celles des mois correspondants de l'année 1862, se sont accrues de 253 millions; pendant la même période, le mouvement de la navigation maritime a surpassé le chiffre de l'époque précédente de 165,000 tonneaux dont 156,000 sous pavillon français.

La récolte abondante de cette année est un bienfait de la Providence qui doit assurer à meilleur marché la subsistance de la population; elle constate aussi la prospérité de notre agriculture.

Les travaux publics ont été poursuivis avec activité. Environ 1,000 kilomètres nouveaux de chemins de fer ont été livrés à la circulation. Nos ports, nos rivières, nos canaux, nos routes ont continué à s'améliorer.

La session ayant lieu plus tôt que de coutume, le rapport du ministre des finances n'a pas encore été publié; il le sera prochainement. Vous y verrez que si nos espérances ne se sont pas complètement réalisées, les revenus ont suivi une marche ascendante, et que, sans ressources extraordinaires, nous avons fait face aux dépenses occasionnées par la guerre au Mexique et en Cochinchine.

Je dois vous signaler plusieurs réformes jugées opportunes, entr'autres, le décret relatif à la liberté de la boulangerie, celui qui rend l'inscription maritime moins onéreuse à la population des côtes, le projet qui modifie la loi sur les coalitions, et celui qui supprime les privilèges exclusifs pour les théâtres. — Je fais également étudier une loi destinée à augmenter les attributions des conseils généraux et communaux et à remédier à l'excès de la centralisation.

En effet, simplifier les formalités administratives, adoucir la législation applicable aux classes dignes de toute notre sollicitude, ce sera là un progrès auquel vous aimerez à vous associer.

Vous aurez aussi à vous occuper de la question des sucres, qui demande à être enfin résolue par une législation plus stable. Le projet soumis au conseil d'Etat tend à accorder aux produits indigènes la facilité d'exportation dont jouissent les sucres des autres provenances.

Une loi sur l'enregistrement fera disparaître le double décime et remplacera cette surtaxe par une répartition plus juste.

En Algérie, malgré l'anomalie qui soumet les mêmes populations, les unes au pouvoir civil, les autres au pouvoir militaire, les Arabes ont compris combien la domination française était réparatrice et équitable, sans que les Européens aient moins de confiance dans la protection du Gouvernement.

Nos anciennes colonies ont vu disparaître les barrières gênantes pour leurs transactions, mais les circonstances n'ont pas été favorables aux développements de leur commerce. L'établissement récent d'institutions de crédit viendra, je l'espère, améliorer leur sort.

Au milieu de ces soins matériels, rien en ce qui touche à la religion, à l'esprit et au moral n'a été négligé. Les œuvres religieuses de bienfaisance, les arts, les sciences et l'instruction publique ont reçu de nombreux encouragements.

Depuis 1848, la population scolaire s'est accrue d'un quart. Aujourd'hui, près de cinq millions d'enfants, dont un tiers à titre gratuit, sont reçus dans les écoles primaires; mais nos efforts ne doivent pas se ralentir, puisque six cent mille encore sont privés d'instruction.

Les hautes études ont été ranimées dans les écoles secondaires où l'enseignement spécial se réorganise.

Tel est, Messieurs, le résumé de ce que nous avons déjà fait et de ce que nous devons faire encore. Certes, la prospérité de notre pays prendrait un essor plus rapide si des préoccupations politiques ne venaient la troubler; mais dans la vie des nations se produisent des événements imprévus, inévitables, qu'elles doivent envisager sans crainte et supporter sans défaillance. De ce nombre sont la guerre d'Amérique, l'occupation obligée du Mexique et de la Cochinchine, l'insurrection de la Pologne.

Les expéditions lointaines, objet de tant de critiques, n'ont pas été l'exécution d'un plan prémédité; la force des choses les a amenées, et cependant elles ne sont pas à regretter. Comment, en effet, développer notre commerce extérieur, si d'un côté nous renoncions à toute influence en Amérique et si d'un autre, en présence des vastes territoires occupés par les Anglais, les Espagnols et les Hollandais, la France restait seule sans possession dans les mers d'Asie? Nous avons conquis en Cochinchine une position qui, sans nous astreindre aux difficultés du gouvernement local, nous permettra d'exploiter les ressources immenses de ces contrées et de les civiliser par le commerce.

Au Mexique, après une résistance inattendue, que le courage de nos soldats et de nos marins a surmontée, nous avons vu les populations nous accueillir en libérateurs. Nos efforts n'auront pas été stériles et nous serons largement dédommés de nos sacrifices, parce que les destinées de ce pays, qui nous devra sa régénération, auront été remises à

un prince que ses lumières et ses qualités rendent digne d'une aussi noble mission.

Ayons foi dans nos entreprises d'outre-mer; commencées pour venger notre honneur, elles se termineront par le triomphe de nos intérêts, et si des esprits prévenus ne devinent pas ce que renferment de fécond les germes déposés pour l'avenir, ne laissons pas dénigrer la gloire acquise pour ainsi dire aux deux extrémités du monde, à Pékin comme à Mexico.

La question polonaise exige plus de développements; quand éclata l'insurrection de Pologne, les gouvernements de Russie et France étaient dans les meilleures relations: depuis la paix, les grandes questions européennes les avaient trouvées d'accord, et, je n'hésite pas à le déclarer, pendant la guerre d'Italie comme lors de l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur Alexandre m'a prêté l'appui le plus sincère et le plus cordial. Ce bon accord exigerait des ménagements, et il m'a fallu croire la cause polonaise bien populaire en France pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances du continent et à élever la voix en faveur d'une nation rebelle aux yeux de la Russie, mais aux nôtres héritière d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités.

Néanmoins, cette question touchait aux plus graves intérêts européens; elle ne pouvait être traitée isolément par la France. Une offense à notre honneur ou une menace contre nos frontières nous imposent seules le devoir d'agir sans concert préalable. Il devenait dès lors, nécessaire, comme à l'époque des événements d'Orient et de Syrie, de m'entendre avec les puissances, qui avaient pour se prononcer des raisons et des droits semblables aux nôtres.

L'insurrection polonaise, à laquelle sa durée imprime un caractère national, réveilla partout des sympathies, et le but de la diplomatie fut d'attirer à cette cause le plus d'adhésions possibles, afin de peser sur la Russie de tout le poids de l'opinion de l'Europe.

Ce concours de vœux, presque unanimes, nous semblait le moyen le plus propre à opérer la persuasion sur le cabinet de Saint-Petersbourg. Malheureusement, nos conseils désintéressés ont été interprétés comme une intimidation, et les démarches de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France, au lieu d'arrêter la lutte, n'ont fait que l'envenimer; des deux côtés se commettent des excès, qu'au nom de l'humanité, on doit également déplorer.

Que nous reste-t-il donc à faire? Sommes-nous réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence?

Non!
Sans courir aux armes, comme sans nous faire, un moyen nous reste, c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen.

La Russie l'a déjà déclaré, des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues ne blessaient en rien sa dignité.

Prenons acte de cette déclaration, qu'elle nous serve à éteindre une fois pour toutes les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés, et que du malaise même de l'Europe, travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère d'ordre et d'apaisement.

Le moment n'est-il pas venu de reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice miné par le

temps et détruit pièce à pièce par les révolutions! N'est-il pas urgent de reconnaître par de nouvelles conventions ce qui s'est irrévocablement accompli et d'accomplir d'un commun accord ce que réclame la paix du monde?

Les traités de 1815 ont cessé d'exister, la force des choses les a renversés ou tend à les renverser presque partout. Ils ont été brisés en Grèce, en Belgique, en France, en Italie, comme sur le Danube.

L'Allemagne s'agit pour les changer, l'Angleterre les a généreusement modifiés par la cession des îles Ioniennes, et la Russie les foule aux pieds à Varsovie.

Au milieu de ce déchirement successif du pacte fondamental européen, les passions ardentes se surexcitent et, au midi comme au nord, de puissants intérêts demandent une solution.

Quoi donc de plus légitime et de plus sensé que de convier les puissances de l'Europe à un congrès où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage supérieur!

Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison des hommes d'Etat de tous les pays, et de leur dire: « Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré. La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation? Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés? Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces? »

« Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses! Ne donnons pas plus longtemps une importance factice à l'esprit subversif des partis extrêmes en nous opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples. »

« Ayons le courage de substituer à un état malade et précaire une situation stable et régulière, dùt-elle nous coûter quelques sacrifices! »

« Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, par la seule pensée d'établir un ordre de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples. »

Cet appel, j'aime à le croire, sera entendu de tous.

Un refus ferait supposer de secrets projets qui redoutent le grand jour, mais quand même la proposition ne serait pas unanimement agréée, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le danger, où est le salut.

Deux voies sont ouvertes, l'une conduit au progrès par la conciliation et la paix; l'autre, tôt ou tard, mène fatalement à la guerre, par l'obstination à maintenir un passé qui s'écroule.

Vous connaissez maintenant, Messieurs, le langage que je me propose de tenir à l'Europe; approuvé par vous, sanctionné par l'assentiment public, il ne peut manquer d'être écouté, puisque je parle au nom de la France.